

## Validation du cours « Construire et administrer les différences »

Nouvelles modalités de validation.....	1
Récapitulatif .....	2
Bibliographie .....	2
Le commentaire de texte.....	3
Exemple de plan détaillé.....	4

Enseignante : Narguesse KEYHANI

[narguesse\\_keyhani@yahoo.fr](mailto:narguesse_keyhani@yahoo.fr)

### Nouvelles modalités de validation (06.04.2016)

Vous trouverez ci-dessous le détail des nouvelles modalités de validation adoptées suite à la mobilisation en cours.

Le cours « Construire et administrer les différences » pourra être validé selon deux modalités que chaque étudiant-e (salarié-e et non salarié-e) est libre de choisir :

- un travail écrit à envoyer par mail (4 pages maximum)
- un partiel à la fin du semestre
- il est également possible de rendre un travail écrit ET de faire le partiel. Dans ce cas, la meilleure note sera prise en compte.

Dans tous les cas, l'exercice demandé est le même : un **commentaire de texte avec introduction et conclusion entièrement rédigées et plan détaillé**.

Pour le commentaire de texte à envoyer par mail, les textes ont déjà été répartis entre les étudiant-e-s. Mais pour celles et ceux qui le souhaitent, il est désormais possible de travailler sur **n'importe quel texte parmi les textes suivants**, quel que soit celui choisi en début de semestre :

- Yasmine SIBLOT, « « Adapter » les services publics aux habitants des « quartiers difficiles » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 159, 2005, pp. 70-87.
- Jérémie GAUTHIER, « Origines contrôlées », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 97, 2015, pp. 101-127.
- Lila BELKACEM, « Quand la clinique fait l'ethnique ? », *Genèses*, vol.1, n° 98, 2015, pp. 47-68.
- Abdellali HAJJAT, « « Bons » et « mauvais » musulmans. L'Etat français face aux candidats « islamistes » à la nationalité », *Culture et Conflits*, n° 78-80, 2010, pp. 139-158.
- Pascal MARICHALAR et Laure PITTI, « Réinventer la médecine ouvrière ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 196-197, n° 1, 2013, pp. 114-131.
- **Un nouveau texte vous est également proposé, en écho à la mobilisation en cours** : Sébastien Chauvin, « Le worker center et ses spectres : les conditions d'une mobilisation collective des travailleurs précaires à Chicago », *Sociologies pratiques*, n° 15, 25 Février 2008, pp. 41-54. (texte en ligne sur cairn).

**La date limite de rendu de ce travail est fixée au 17 mai 2016. Mais celles et ceux qui le souhaitent peuvent évidemment envoyer leur travail plus tôt.**

**La date du partiel vous sera précisée ultérieurement.**

Pour toute question sur le travail demandé, vous pouvez m'écrire. Nous pouvons également nous rencontrer sur le campus de l'université **le lundi ou le mardi sur rendez-vous.**

## Récapitulatif

\*Mode de validation au choix : **travail écrit à envoyer par mail et/ou partiel**

\*Date limite d'envoi du travail écrit : **17 mai 2016 (par mail uniquement)**

\* contact : narguesse\_keyhani@yahoo.fr

## Bibliographie

Pour rappel, voilà une bibliographie qui veut vous aider pour le commentaire de texte et pour approfondir les questions soulevées par l'enjeu de la construction et de l'administration des différences.

- Peter Ludwig Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Meridiens Klincksieck, 1986.
- Luc Boltanski, *Les cadres: la formation d'un groupe social*, Paris, les Éd. de Minuit, 1982.
- Gérard Noiriel, *Réfugiés et sans-papiers : la République face au droit d'asile XIXe-XXe siècle*, Paris, Hachette littératures, 2006.
- François Buton, *L'administration des faveurs : l'État, les sourds et les aveugles, 1789-1885*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

>> **Disponibles sur cairn ou persée**

- Rogers Brubaker, « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 139, 2001, pp. 66-85.
- Alexis Spire, « De l'étranger à l'immigré. La magie sociale d'une catégorie statistique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 129, 1999, pp. 50-56.
- Wilfried Lignier, « « La cause de l'intelligence ». Comment la supériorité intellectuelle enfantine est devenue une catégorie de l'action publique d'éducation en France (1971-2005) », *Politix*, vol. 2, n° 94, 2011, pp. 179-201.

## Le commentaire de texte

Les règles du commentaire de texte ont déjà été présentées dans le cadre du cours. Mais pour rappel, voilà quelques indications :

Sur le plan formel, votre commentaire de texte doit être constitué d'une introduction (entièrement rédigée), d'un plan très détaillé (avec deux ou trois parties, des sous-sections, des points, des exemples), une conclusion entièrement rédigée.

- L'introduction comprend une présentation rapide de l'auteur, de son approche (disciplinaire et méthodologique), de l'objet étudié, de la thèse défendue.  
>> Attention : les textes qui vous sont proposés pourraient être séparément étudiés dans d'autres cours (par exemple : dans le cadre de cours d'histoire des Etat-nation, de sociologie de l'action publique, de sociologie des professions, etc.). Ici, vous devez vous demander ce qu'apporte le texte à la compréhension de la façon dont les « différences » sont construites et administrées. Cette question générale doit guider votre lecture et le commentaire que vous proposerez. L'introduction doit apporter une réponse à cette question, réponse que vous développerez à travers le plan détaillé.
- La conclusion reprend les principaux éléments de votre développement et répond à la question posée en introduction. Elle doit faire écho à l'introduction, sans être une simple paraphrase. Relisez l'introduction et la conclusion et vérifiez qu'elles ne se répètent pas purement et simplement, qu'un fil rouge a bien été suivi et qu'il y a une évolution dans le propos.
- Le développement doit à la fois permettre au lecteur de comprendre ce dont traite le texte (objet, thèse) mais également la façon dont l'auteur-e parvient à montrer ce qu'il-elle entend montrer. Cela suppose de bien identifier l'objet étudié, le matériau mobilisé, l'approche mise en œuvre. Si vous vous contentez de résumer (même si votre résumé est clair et bien présenté), vous ne répondez pas aux attentes du commentaire de texte. Pour entrer dans le commentaire, vous devez prendre du recul et vous autoriser à qualifier le point de vue de l'auteur-e. Autrement dit, en répondant à la question « que dit-il-elle ? », vous résumez. Il faut évidemment répondre à cette question. Mais ce ne n'est pas suffisant. Il faut aussi vous demander « comment l'auteur-e en arrive à ces résultats ? En quoi cela éclaire (ou pas) les processus de catégorisation des inégalités et des « différences » ? ». Vous entrez alors dans le commentaire de texte.
- Le développement est organisé autour des points sur lesquels vous souhaitez attirer l'attention. Le plan doit être progressif, présenter et commenter le texte en partant du plus élémentaire au plus complexe, en commentant d'abord ce qui est explicite puis ce qui est plus implicite dans le propos de l'auteur-e. En général, il vaut mieux éviter de reprendre le plan du texte dans votre commentaire : cela révèle souvent une difficulté à prendre du recul par rapport au texte et au point de vue son auteur-e. Cela témoigne souvent de la difficulté de passer du résumé au commentaire.
- Voilà une série de questions qui peuvent vous aider lors de la lecture du texte :
  - o quel est l'objet étudié ? quelles catégories ? quelles catégorisations ?
    - quelles sont ces catégories ? des catégories d'enjeux et de problèmes ? de populations ? sur quels critères reposent-elles ?
    - quels sont ces processus ? les décrire.
  - o quelles sources sont mobilisées par l'auteur-e ? que permettent-elles de cerner concernant les catégories et formes de catégorisations en question ? que laissent-elles de côté ?
  - o De même, que donne à voir l'approche historique, sociologique ou politiste de l'auteur ?

- Comment la formation, la régulation, l'action sur ces catégories sont-elles étudiées ? en identifiant des acteurs ? en soulignant la particularité d'un contexte historique ? en mettant en avant la mobilisation d'un groupe social ? ses intérêts ? en identifiant une politique publique ? etc...

>> Il s'agit là d'un ensemble non exhaustif de pistes et de questions qui peuvent utilement orienter votre lecture et alimenter votre commentaire.

Enfin, voilà un lien intéressant pour le commentaire de texte en général et pour le travail qui vous est demandé en particulier : <http://devhist.hypotheses.org/3103>. Ce texte est explicitement destiné aux étudiant-e-s en histoire. Mais les conseils sont valables pour tout commentaire de texte. Je vous conseille de lire l'ensemble du texte, mais d'être particulièrement attentif à la partie « Analyser la démarche scientifique ».

N'oubliez pas que dans le cadre de ce cours, vous êtes censé-e-s lire les textes à partir d'une grille de lecture spécifiquement attentive à la construction des catégories.

### Exemple de plan détaillé

Vous trouverez ci-dessous le plan que je vous avais proposé pour le texte d'Anne Verjus (Anne VERJUS, « Vote familialiste et vote familial. Contribution à l'étude du processus d'individualisation des femmes dans la première partie du XIXe siècle », *Genèses*, vol. 31, n° 1, 1998, pp. 29-47).

#### **Introduction** (*À rédiger intégralement*)

Question : Comment Anne Verjus analyse-t-elle la catégorisation des femmes dans leurs rapports à la citoyenneté ?

#### **I - Une analyse qui aborde la représentation des femmes de biais**

Introduction : Dans les débats étudiés par A. Verjus, les femmes sont présentes mais jamais centrales. Elle n'analyse pas des débats qui portent directement sur les femmes, encore moins sur leur droit de vote. Elle parvient à cerner ces enjeux indirectement.

##### **A. Le suffrage féminin absent des débats**

- La période étudiée et l'objet étudié (débats parlementaires des années 1830 et 1850) n'aboutissent pas à la reconnaissance du suffrage féminin. La révolution de 1848 ne modifie pas le statut des femmes dans le système électoral en termes de droit.
- L'auteure prend pour objet des débats qui n'abordent pas la question du suffrage féminin. Il est question de vote censitaire qui concerne une partie des hommes, du calcul du cens, de la délégation des contributions, etc...
- mais en introduisant une série de distinctions, l'auteure montre comment se pose indirectement la question de la place des femmes et de leur statut dans le système électoral :
  - distinction entre **suffrage féminin** et **représentation politique des femmes** → l'auteure montre que le suffrage féminin n'est pas abordé dans les débats analysés, ce qui ne veut pas dire que la question de la représentation politique des femmes n'est pas posée. A travers d'autres questions (droit des veuves, droit de délégation, etc...).
  - distinction entre **femmes** et **domestiques**. L'auteure montre à la fin du texte que l'accès des domestiques au suffrage va permettre de poser la question de leur (absence de) droit.

## B. De la catégorie « famille » à la catégorie « femmes »

- La famille est une catégorie politique : ce sont notamment des représentations particulières de la famille qui justifient le système censitaire, qui diffusent une certaine représentation de la moralité, etc... Pour le montrer, l'auteure identifie dans les discours des acteurs qu'elle étudie une distinction centrale : hommes mariés et pères de familles / célibataires. Cette distinction se décline à travers d'autres oppositions
  - o Père qui contribue au développement moral de la société / célibataire oisif
  - o Bonnes mœurs / Mauvaises mœurs
  - o Responsable/irresponsable
  - o Bon citoyen / mauvais citoyen
- Les femmes sont étudiées indirectement : à travers leur place dans la famille (leur statut d'épouse, de mère, de veuve, toujours au service du *pater familias*...) ; le calcul du cens dans le système censitaire qui prévaut avant 1848...

Transition : les femmes sont ici étudiées indirectement à travers l'analyse d'autres catégories et principalement celle de la « famille ». C'est en décrivant l'évolution de la perception de la famille que l'auteure va expliquer comme s'est posée la question de la représentation politique des femmes

## II - Le processus d'individualisation au cœur de l'affirmation de la représentation politique des femmes

Introduction : l'imposition progressive de l'individu comme unité politique élémentaire va faire voler en éclats la catégorie de famille au sens traditionnel du terme comme unité politique et permettre l'apparition de l'enjeu de la représentation politique des femmes dans le débat parlementaire.

### A. Du modèle familialiste au vote familial

En décrivant le passage d'un modèle à l'autre (dans les discours parlementaires en tout cas), Verjus décrit en fait un processus d'individualisation.

- deux conceptions différentes de la famille :
  - o modèle familialiste (celui du modèle censitaire) : les membres de la famille s'agrègent (de même que leurs patrimoines) au service du chef de famille, qui est citoyen car chef de famille (+ un certain niveau de revenu et d'impôts (« contributions »)). L'auteure parle de « **famille idéale** » au sens où ce modèle repose sur une représentation idéalisée de la famille : hiérarchisée. Peu importe le nombre de personnes qui composent la famille. Dans cette grille de lecture, la famille constitue une unité politique (électeur) et toutes les familles, prises ensemble font la nation.
  - o vote familial. Idée qu'un chef de famille aurait un poids électoral proportionnel aux membres de sa famille. Car les femmes (épouses et mères) et leurs enfants, ont des besoins et des droits qui devraient pouvoir être représentés. Il faudrait donc en prendre compte. Autrement dit, prendre compte du poids démographique des familles. C'est pourquoi l'auteure parle de « **famille empirique** ».
- d'une conception de la famille à l'autre : A travers l'analyse des débats, l'auteure montre que la représentation de la famille s'est transformée et cela s'explique notamment par la rupture de 1848. Celle-ci a transformé les représentations du suffrage (concerne tous les hommes), elle

repose notamment sur la diffusion de l'individualisme dans les discours et analyses politiques. D'ailleurs, les tenants du vote familial s'inspirent de différentes rhétoriques et traditions philosophiques : à la fois références à l'individu, à ses droits, etc...et à la famille, comme rempart de la « montée de l'individualisme », de ses « méfaits », etc... Mais il y a dans ce projet de vote familial des transformations notables de la conception de la famille : elle est composée d'individus ayant des droits. C'est ici que l'auteure utilise les notions de différenciation et d'individualisation. La famille devient une unité divisible... potentiellement composée d'individus-citoyens. C'est en ce sens que l'auteure parle d' « éclatement de la famille comme unité électorale ».

- En proposant de comptabiliser les membres de la famille, les tenants du vote familial prennent en considération les femmes et la question de leur représentation politique. L'idée de l'auteure est que comptabiliser, c'est déjà reconnaître.

## **B. Les conditions d'affirmation du sexisme**

L'auteure défend une idée forte qui peut surprendre et qui se décline ainsi : 1) avec le suffrage universel masculin de 1848 qui d'une part individualise les membres de la famille (en faisant éclater la famille comme catégorie électorale) et d'autre part universalise le groupe des hommes et celui des femmes, le sexisme devient le principe structurant de la discrimination électorale. **Au familialisme succède le sexisme** ; 2) En apparaissant au grand jour, le sexisme crée les conditions pour que la question du suffrage féminin soit posée comme enjeu politique : il va devenir l'enjeu de débats politiques à partir de la 2<sup>ème</sup> moitié du XIX<sup>ème</sup>. → C'est la grande conclusion de l'auteure qui nous a donc proposé à travers ce texte une analyse des conditions d'émergence de la catégorie des femmes comme sujet doté du droit de suffrage.

- L'auteure propose une définition du sexisme : « attitude politique tendant à déduire de la différence de sexe une différence de droits sur la base d'une hiérarchie supposée entre les catégories concernées, et donnant lieu à une nouvelle géométrie du pouvoir politique ». Toute l'argumentation de l'auteure est orientée vers l'idée que le suffrage universel masculin fait des hommes un groupe social et dans le même temps, parce que toutes les femmes en sont exclues, il fait également des femmes un groupe social. Les inégalités (ici en termes d'accès au suffrage) et les rapports hiérarchisés entre ces deux groupes sont l'expression de ce sexisme. Autrement dit, c'est la définition (implicite, celle sur laquelle repose sur le suffrage universel masculin) des hommes comme un groupe social défini par leur capacité politique (parce qu'hommes, ils sont dotés du droit de suffrage) et dans le même temps, des femmes comme groupe social, qui permet de parler de sexisme. On a là un exemple de construction et d'administration des différences, où les discours sur les différences des corps (entre hommes et femmes) se manifestent directement par des rapports hiérarchisés et inégalitaires, et trouvent une expression dans la loi.
- commentaire critique : En établissant une rupture entre familialisme et sexisme (autour de 1848, rupture dont témoigne la formulation « soudaine visibilité de l'extériorité politique des femmes »), ne laisse-t-on pas dans l'ombre l'articulation de différentes formes de hiérarchisations ? Le sexisme ne coexiste-t-il pas avec le familialisme ? Et le sexisme ne coexiste-t-il pas avec l'existence de rapports hiérarchisés entre classes sociales ? Attention : l'auteure ne dit pas le contraire. Mais en insistant sur la rupture de 1848, l'articulation entre ces différentes formes de hiérarchisations semble relativisée.

**Conclusion** (*À rédiger intégralement*)